

## CAROLE DELGA

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

@CaroleDelga
Paris, le 29 mai 2015
N° 640

## Carole DELGA,

Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire

vous convie à la conférence de presse de lancement des **Indications Géographiques** pour les produits manufacturés et les ressources naturelles

et à l'inauguration de l'exposition organisée pour l'occasion : « Les produits de nos territoires s'exposent à Bercy »

## mercredi 3 juin 2015 à 10h00

Salon Michel Debré
Hôtel des Ministres
Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique
139 rue de Bercy 75012 Paris

A ce jour, seuls les produits naturels, agricoles et viticoles peuvent bénéficier d'indications géographiques.

La <u>loi Consommation</u> #loiConso crée les indications géographiques pour les produits manufacturés et les ressources naturelles.

Une indication géographique met en évidence un lieu ou une région de production précis et détermine les qualités caractéristiques du produit originaire de ce lieu.

Ce dispositif améliore la transparence pour le consommateur sur l'origine et le mode de fabrication des produits, reconnaît et met en valeur des savoir-faire, et valorise nos « made in » locaux.

En favorisant le maintien de l'activité et de l'emploi local, l'extension des indications géographiques est un véritable levier de développement économique dans tous nos territoires.

Accréditations auprès du Bureau de presse de Bercy 01 53 18 33 80

<u>Contacts presse cabinet de Carole DELGA</u>: Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON 01 53 18 44 13 - <u>sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr</u>

